



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 6 juillet 2022 d'après lequel la dame Limpach Mandy de Bollendorf-Pont vend à la commune de Berdorf deux parcelles de pré inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A de Bollendorf-Pont au lieu-dit «Beim Birchen», numéros 1786/3018 et 1788 avec une surface total de 6,33 ares et classé dans la zone de bâtiments et d'équipements publics.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue d'une éventuelle extension du cimetière à Bollendorf-Pont ou bien de la réalisation de nouvelles places de stationnement en ces lieux.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cet échange au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 1^{er} septembre 2022 au plus tard.**

Berdorf, le 17 août 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES